# La prison sort enfin la tête de l'eau

Publication : mardi 14 février 2017 13:51

La République du Centre, 14 février 2017

Loiret ➔ Le fait du jour

**La piscine**
Le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran s'était vu attribuer le surnom de « piscine » lorsque ses fondations avaient été inondées lors de sa construction, en 2011.

**Un chiffre**
**418** Le nombre de détenus, le 9 janvier dernier, au centre pénitentiaire d'Orléans-Saran, dont 318 à la maison d'arrêt pour hommes.

**Investissement**
Le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran a été ouvert en juillet 2014. Construit pour un montant de 100 millions d'euros il a été conçu pour accueillir 768 détenus.

TRAVAUX ■ Le centre pénitentiaire de Saran a été touché par les inondations du printemps dernier

## La prison sort enfin la tête de l'eau

**Le garde des Sceaux consacre 1,6 million d'euros pour des travaux qui devraient assurer la mise hors d'eau de l'établissement.**

Philippe Abiven
philippe.abiven@centrefrance.com

Le garde des Sceaux s'engage. Interpellé par le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS), le ministre Jean-Jacques Urvoas a établi un calendrier pour la remise un état du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran (CPOS) et apporté des précisions sur le recrutement.

Le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran avait « fêté la cor rectionnelle » le 31 mai dernier lorsqu'il avait fallu, de nuit, transférer plus d'une centaine de détenus. Le débordement de la rivière souterraine La Retrève avait inondé un des deux bâtiments. Depuis, le chef d'établissement est parti et le centre de détention (ouvert en juillet 2014) connaît les problèmes de surpopulation de ses voisins. Deux suicides de détenus ont été recensés en début d'année. Une tentative de prise d'otages de personnels pénitentiaires a conduit à une grève.

### L'achèvement des travaux annoncé pour fin 2017

Jean-Pierre Sueur avait rencontré les délégués du personnel à cette occasion. Dans la foulée, il écrivait au ministre de la Justice pour lui demander des informations sur les travaux envisagés et l'alerter sur les conditions de travail des surveillants. Jean-Jacques Urvoas vient donc de répondre. Il prend plusieurs engagements *(lire ci-contre)* dont ceux que la remise en état de l'établissement est en cours et que tout sera remis dans l'ordre fin décembre 2017.

Le garde des Sceaux informe en outre le sénateur du Loiret qu'un nouveau chef d'établissement est sur le point d'arriver. Il a, en fait, été nommé lors de la commission paritaire du 31 janvier dernier (l'administration pénitentiaire ne veut pas dévoiler son nom), sa prise de fonction est en cours de négociation.

Jean-Jacques Urvoas informe, en outre, que des options ont été prises pour alléger la population carcérale et pour permettre au service d'extraction judiciaire d'accomplir sa mission dans de meilleures conditions.

Jean-Pierre Sueur précise qu'il veillera à ce que l'annonce soit suivie des faits. C'est d'ailleurs pour que les gens s'en souviennent qu'il a choisi de rendre publics les propos du ministre. ■



DOMMAGES. Le fonctionnement du centre pénitentiaire est perturbé depuis le 31 mai dernier. archives

**QUESTIONS À**

**Êtes-vous satisfait des réponses ?**



JEAN-PIERRE SUEUR
Sénateur (PS) du Loiret

Ainsi que je l'ai écrit, je resterai « extrêmement vigilant » quant au respect des engagements pris par le garde des Sceaux. J'avais interpellé le ministre sur le fait que la commune de Saran avait alerté sur les risques de ce site. Le rapport sur les inondations des services du ministère du Développement *(votre édition du vendredi 17 février)* montre en effet que le gros souci est que la nappe La Retrève passe sous le prison. Je veux que les travaux empêchent toute inondation dans les 225, 10 ans qui viennent. Il faut revoir toute l'étanchéité de cet établissement, sinon cela pose question sur l'utilisation des fonds publics.

Par Ph.A.

**LES ENGAGEMENTS PRIS**

TRAVAUX
Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, indique qu'il [illegible] mettre en œuvre, malgré des marges d'économies plus parcimonieuses, regroupement des postes du réseau durable, cinér des considérations, restaurer certains bâtis. Le diagnostic doit être remis « en février » pour définir les travaux à envisager. L'achèvement du chantier est annoncé « à la fin de cette année ».

SURPOPULATION
Un travail « a été engagé au niveau interministériel » pour traiter plus rapidement les dossiers d'irrecevabilité des personnes condamnées. Neuf personnes ont été transférées vers l'Orléanais (Loiret-et-Cher) le 3 janvier.

PERSONNEL
Le pôle de rattachement d'extraction judiciaire pourra de voir d'ici-huit gardiens.






### « Personne ne croit à la livraison des travaux à la fin de l'année »

**Thierry Cordelette, secrétaire général de l'union régionale (Centre-Val de Loire, Bourgogne et Franche-Comté) du syndicat Ufap-Unsa ne croit pas à une amélioration rapide de la situation.**

« Personne, pas même l'administration, ne croit à la livraison des travaux à la fin de l'année », assure le représentant du personnel, selon qui, « il n'est même pas sûr qu'on puisse recevoir un des bâtiments ». Car l'eau s'y infiltre dès qu'il pleut. Cela a encore été le cas récemment, rapporte Thierry Cordelette.

Le ministre de la Justice annonce un taux de couverture de 80 % (nombre de surveillants par rapport au nombre de détenus) à Orléans-Saran. Le syndicaliste ne s'en satisfait pas dans la mesure où, selon lui, la commission paritaire de mars validera « une vingtaine de départs ».

Enfin, pour ce qui est de la surpopulation carcérale, la situation n'est pas prête de bouger si l'on en croit Thierry Cordelette. Il souligne en effet qu'il n'existe plus de solution de transfert vers les centres de détention voisins, déjà « pleins à craquer ». ■



Phoca PDF